

Génocide au Rwanda : l'ancien préfet Laurent Bucyibaruta, condamné en France, est mort

AFP, 9 décembre 2023

L'ancien préfet rwandais Laurent Bucyibaruta, condamné en juillet 2022 à Paris à vingt ans de réclusion criminelle pour complicité de génocide au Rwanda, est mort mercredi, a indiqué samedi à l'AFP son avocat M^e Jean-Marie Biju-Duval.

Une source proche du dossier a confirmé à l'AFP le décès de l'ancien haut fonctionnaire.

Agé de 79 ans, il souffrait de plusieurs pathologies. Son conseil n'a pas souhaité s'exprimer.

A l'issue de neuf semaines de procès devant la cour d'assises de Paris, Laurent Bucyibaruta a été reconnu coupable le 12 juillet 2022 de complicité de génocide et de crimes contre l'humanité pour quatre massacres de Tutsi en 1994 dans sa préfecture de Gikongoro.

Ces massacres, commis à l'école en construction de Murambi et dans les paroisses de Cyanika et Kaduha,

ont fait quelque 75.000 morts le 21 avril 1994.

La cour l'avait en revanche acquitté en tant qu'auteur de ces tueries.

L'ancien préfet avait été condamné à vingt ans de réclusion criminelle. Il avait fait appel de sa condamnation et avait été libéré de prison, dans l'attente d'un nouveau procès.

Laurent Bucyibaruta contestait les accusations et n'avait cessé, au cours du procès, de minimiser son importance dans la chaîne hiérarchique et celle des moyens à sa disposition pour empêcher les tueries. Il avait répété avoir été « *dépassé par les événements* ».

L'association Ibuka, principale organisation de rescapés au Rwanda, avait salué sa condamnation qui constituait, selon elle, « *un signe fort* » de « *la volonté politique de la France* » de traduire en justice les personnes accusées de génocide.

La région de Gikongoro a été l'une

des plus touchées par le génocide, qui a fait selon l'Onu au moins 800.000 morts dans le pays entre avril et juillet 1994.

M. Bucyibaruta était préfet de cette région située dans le sud du Rwanda depuis 1992 lorsque les massacres ont éclaté.

Il avait fui le Rwanda après la fin du génocide, le 23 juillet 1994, et vivait en France depuis 1997, dans la banlieue de Troyes.

Un ancien médecin rwandais âgé de 68 ans, Sosthène Munyemana, est jugé depuis le 14 novembre pour sa participation aux massacres en 1994. Il s'agit du sixième procès en France lié au génocide des Tutsi au Rwanda.